
La Coopérative des ambulanciers de la Mauricie offre un défibrillateur à l'Immeuble multiservice des Chenaux

Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 24 mars 2022 – La *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie (CAM)* est heureuse d'offrir un défibrillateur externe automatisé (DEA) à l'Immeuble multiservice des Chenaux, situé à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, qui regroupe 14 organismes communautaires et entreprises sans but lucratif qui sont voués aux services à la communauté. L'appareil en question permet de porter secours à un individu lors d'un malaise en transmettant des électrochocs sans nécessiter préalablement une formation de réanimation cardiorespiratoire (RCR).

La CAM n'en est pas à son premier don de ce type d'appareil. En effet, au cours des derniers mois, la *Coopérative* a offert deux défibrillateurs dans les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska. C'est dans un esprit d'engagement communautaire et par souci d'offrir les outils adéquats aux communautés desservies qu'elle refait un don cette année. « *Offrant des services préhospitaliers d'urgence depuis plus de 30 ans auprès de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec, nous sommes conscients de l'importance qu'un défibrillateur externe automatisé (DEA) peut avoir lors d'un malaise cardiaque* », mentionne Michel Garceau, directeur général de la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie*.



Au centre, Mme Manon Trottier, directrice générale du Soutien à domicile des Chenaux entourée de M. Michel Garceau, directeur général et M. Jean-Robert Rupp-Nantel, directeur des opérations et de la qualité des services de la *Coopérative des Ambulanciers de la Mauricie (CAM)*.

En plus d'acheminer des décharges électriques lors d'un malaise, le DEA est un appareil qui assiste quiconque l'utilisant en énonçant les étapes à suivre lors de la procédure. « *L'ajout de cet outil indispensable qui permet de sauver des vies répond directement à la mission première de la CAM, soit d'offrir des services d'urgence et communautaires afin d'offrir un sentiment de sécurité à la population* », affirme Rémy St-Onge, président du conseil d'administration de la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie*.

Le nouvel appareil situé à l'Immeuble multiservice des Chenaux est disponible et fonctionnel dès maintenant.

À PROPOS DE LA COOPÉRATIVE DES AMBULANCIERS DE LA MAURICIE

Ayant débuté ses opérations le 1^{er} avril 1989, la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie* est une coopérative de travail qui regroupe exclusivement des personnes physiques, qui en tant que travailleurs, se sont associées pour l'exploitation d'une entreprise dans le domaine ambulancier, conformément aux règles d'action coopérative dont les buts sont les suivants : fournir du travail à ses membres, favoriser le développement personnel et professionnel de ses membres afin d'assurer à la population des services de qualité, contribuer à améliorer le service ambulancier, permettre un meilleur contrôle sur les équipements de travail afin d'en maintenir et d'en améliorer la qualité ainsi que consolider et enrichir les emplois de ses membres.



Source :

Michel Garceau, directeur général
Rémy St-Onge, président du conseil d'administration
Coopérative des ambulanciers de la Mauricie

Information et gestion des entrevues :

Annik Bousquet
BEAUDOIN relations publiques
Bur : 819 840-2829, poste 305
Cell : 819 699-9347
annik@beaudoinrp.com